

REUNION DU 5 SEPTEMBRE 2013

L'an deux mille treize, le cinq septembre, à 14 H.30, les Membres du Conseil Municipal de la Commune de GRATTEPANCHE se sont réunis dans la Salle de la Mairie, sous la présidence de M. NAVARRE Maurice, Maire.

Etaient présents : NAVARRE Maurice, BARDET Bruno, CARRE Hyacinthe, ROGER Betty, LEVERT Alain, BOURNAZEL Denise.

Absents : BOUCHER Béatrice (qui a donné un pouvoir à NAVARRE Maurice), CAILLOU Daniel (qui a donné un pouvoir à BOURNAZEL Denise), JABELIN Nathalie, SOMMERMONT Jean-François et SOMMERMONT Régis

Secrétaire de séance : ROGER Betty

AMENAGEMENT DE LA RUE D'ORESMAUX

Mme PICANDET et M. WALBROU, techniciens du Service Etudes et Travaux Neufs sur Espaces Publics d'Amiens Métropole, présentent le projet d'aménagement de la Rue d'Oresmaux aux membres de l'Assemblée et aux riverains concernés. Ils décrivent d'abord l'aménagement souhaité par le Conseil Municipal lors de l'entrevue sur place le 10 juillet 2013 avec prise en compte des remarques formulées également par les riverains. Un trottoir en enrobé était prévu côté habitations avec pose d'un caniveau. Une demande d'étude avait été sollicitée sur la sécurité afin de réduire la vitesse des véhicules.

Le parking du terrain de sport devait rester en l'état avec pose d'un lampadaire. Malgré ces doléances, à cause des contraintes techniques liées à l'écoulement des eaux pluviales et pour des mesures axées sur la sécurité routière, ils proposent un aménagement proche du projet initial. Une écluse sera implantée en entrée d'agglomération. Une noue sera créée le long des habitations afin de recueillir les eaux pluviales. Le parking sera stabilisé avec plantation de quatre arbres pour réduire le champ visuel et pose de deux candélabres. Une allée piétonne longera le talus du terrain de sport.

Les travaux pourraient être réalisés avant décembre 2013. Les membres présents ainsi que les riverains sont favorables à ce projet qui sera soumis à délibération lors de la prochaine réunion du Conseil Municipal.

Les Membres du Conseil Municipal